



Projet Pédagogique du Foyer Rural de Florac

« La Source »

Le Foyer Rural de Florac est une structure associative qui se base sur les principes d'éducation populaire par des projets visant les jeunes publics. La structure assure une stabilité d'accueil auprès des familles en propose des activités variées avec une attention particulière sur l'animation nature.

1. Diagnostic de la structure

1.1 Présentation

Le Foyer Rural de Florac « La Source » accueille en son sein un Espace de Vie Sociale avec un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

La Structure « Foyer Rural » a été créée en 1982 et est située 20 Avenue Jean Monestier 48400 FLORAC. Avant de s'appeler « Foyer Rural », le comité des fêtes de Florac proposait des activités afin d'assurer une dynamique sociale et ludique au sein du territoire.

Différentes activités étaient proposées par des bénévoles venus partager leurs savoirs faire. En parallèle, le pôle « Accueil de Loisirs » a été attribué à cette structure qui, depuis 2020 se déroule au sein des écoles publiques et maternelles, situées au 8 Rue Marthe Boissier (48400 FLORAC).

Suite aux travaux prévus pendant 3 ans dans les écoles publiques, l'Accueil de Loisirs a été déplacé dans la salle des fêtes de La Salle Prunet, commune rattachée à Florac.

1.2 Une structure ancrée dans son territoire

L'accueil de loisirs se situe dans la commune de Florac-Trois-Rivières, siège du Parc National des Cévennes, mais aussi plus petite sous-préfecture de France. Située dans la communauté de communes Gorges Causses et Cévennes, cette commune est centrale au niveau des commerces et des activités pour les villages alentours.

La commune se trouve au cœur d'un tissu associatif conséquent (environ 80 associations), et ses habitants-es sont investis-es dans toutes les saisons. Les différents partenariats associatifs offrent des possibilités de création de projets ou d'interventions au sein de l'Espace de Vie Sociale ou de l'Accueil de Loisirs.

1.3 Rappel du projet éducatif

Le Foyer Rural de Florac se donne pour objectifs de :

- Favoriser le développement personnel et le respect de l'individu
- Proposer des activités variées et adaptées aux différentes tranches d'âges
- Développer un espace propice à la sociabilisation et au partage

Ce projet sera mis en œuvre via des activités diverses permettant au jeune de se construire et d'enrichir ses connaissances. L'équipe d'animation exprimera un projet d'animation correspondant aux besoins des familles et répondra aux objectifs du projet pédagogique initié par le-a directeur-ice du centre de loisirs.



1.4 Notre fonctionnement

Pour satisfaire au mieux les besoins des familles, l'accueil de loisirs se déroule tous les mercredis matin et après-midi hors vacances scolaires du 3 septembre 2025 au 24 juin 2026.

Ainsi que les petites vacances (Automne, Hiver, Printemps) et les grandes vacances du 06 juillet au 28 août 2026.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DES 3 semaines d'AOUT ! Nous accueillons 16 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11ans pendant les mercredis et les petites vacances de 7h50 à 18h. L'organisation des vacances d'été varie lors des 5 semaines :

- Nous accueillons 15 enfants de 3 à 5 ans (le taux d'encadrement pour la baignade est de 1 animateur-ice pour 5 enfants)
- Des sorties à la journée sont organisées les jeudis
- Des baignades à la rivière sont proposées les après-midis

Les tarifs sont établis selon les coefficients familiaux des familles qui peuvent choisir d'inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi-journée.

2. Les moyens à disposition

2.1 Moyens humains

L'équipe d'encadrement permanente se constitue ainsi :

- Clément LEBLANC, directeur et diplômé BPJEPS Loisirs Tout Public option environnement, DEJEPS en cours et titulaire du BSB
- Marion BONNEAU, co-directrice avec un BAFD en cours et titulaire d'un BTS Gestion et Protection de la Nature ainsi que du BSB
- Françoise PIOCEL, animatrice diplômée d'un BAFA
- Jeanne GANGLOFF, titulaire d'un BAFA
- Juan OSORIO-MARIE, animateur à l'année et en stage pratique BAFA

Ainsi qu'une équipe saisonnière au mois de Juillet :

- Marion BONNEAU, directrice, BAFD en cours
- Elwenn LEBLANC-MEIGNEN, titulaire d'un BAFA
- Jeanne GANGLOFF titulaire d'un BAFA
- Lou VUARCHEX titulaire d'un BAFA
- Mélià RENEUVE, titulaire BAFA
- Elona PLANTIER, stage pratique BAFA 2

Et qu'une équipe saisonnière au mois d'Août:

- Albert RAVI directeur titulaire d'un BPJEPS
- Elwenn LEBLANC-MEIGNEN, titulaire d'un BAFA
- Juan OSORIO Marie stagiaire d'un BAFA
- Charline ROUE titulaire d'un BPJEPS
- Margaux MARTINS titulaire d'un CAP Petite enfance
- Pipeline, titulaire d'un BAFA



2.2 Moyens matériels

Nous disposons de La Salle des fêtes de La Salle Prunet.

Celle-ci se compose de deux salles, un placard, une cuisine équipée, 2 toilettes intérieurs et 1 toilette extérieur ainsi qu'un extérieur.

Deux associations utilisent également cette salle en semaine hors vacances scolaires (la Zumba et le théâtre).

2.3 Moyens Financiers

Les subventions allouées sur l'année 2025 sont majoritairement issues de la Communauté de Communes Gorges Causses et Cévennes (50 000€) ainsi que de la CCSS (32 000€). Ces subventions comprennent le périscolaire et l'extrascolaire confondus. Le règlement des familles constitue également une source de revenu pour l'ALSH. (39 000€) *Cf annexe 2*

Les dépenses concernent majoritairement les salaires (96 760€), le matériel d'activités pédagogique, le matériel de ménage ainsi que les dépenses du goûter dans la vie quotidienne (7 000€).

Pour les dépenses concernant l'été, les transports et le tarif de groupe des sorties font aussi partie des dépenses prises en charge par le Foyer Rural (14 000€). La part de participation des familles est importante au vu du nombre de jours d'ouvertures cumulés sur les 5 semaines.



3. Le projet pédagogique de l'été 2026

3.1 La finalité, objectifs généraux et objectifs opérationnels

Les intentions portées par ce projet doivent **permettre à l'enfant de s'approprier son environnement et son bien-être au sein du collectif**. Nous tenterons d'y parvenir par la mise en place de différents objectifs tout au long de l'été

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Créer des espaces propices à l'autonomie	Etablir un cadre commun permettant de prendre confiance et d'être en confiance	Créer des accords de groupe et les respecter
	Prendre conscience de ses capacités et les développer	Favoriser le jeu libre dans des environnements neutres hors locaux de l'école
	Accompagner l'enfant dans ses idées	Les animateur-ices se positionneront comme personne ressource et seront à l'écoute des propositions des enfants
Co-éduquer à la citoyenneté avec les différentes sphères qui contribuent aux apprentissages de l'enfant	Prendre conscience des discriminations	Une veille particulière sera apportée à la répartition équitable des tâches chez les enfants et chez les animateur-ices
	Créer un lien transversal entre les familles et la structure	La communication avec les familles sur le programme et les bilans de la journée se feront lors des temps d'accueil matin et soir
	Favoriser le bien-être de l'enfant au sein d'un groupe	L'équipe d'animation veillera à la gestion de conflits et se positionnera avec une médiation adaptée aux situations
Développer la motricité et l'expression de soi	Explorer librement	Une partie des activités se déroulera dans des espaces naturels afin de stimuler l'imagination et favoriser l'expression des émotions
	Evoluer dans son environnement	Acquérir différents savoirs-être, savoirs faire et savoirs en utilisant l'EEDD* comme activité centrale
	Encourager les enfants à découvrir des nouvelles activités	Proposer des activités innovantes et les accompagner dans la pratique de celles-ci

*EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable



3.2 Les activités

3.2.1 L'organisation de l'équipe pédagogique

Les activités proposées seront compatibles avec les besoins des enfants et tiendront compte de l'environnement local.

Pour les activités de plein air, le parc de la salle des fêtes et quelques terrains aux alentours sont accessibles. Notons qu'une passerelle au-dessus de la rivière aurait pu permettre aux enfants d'accéder à des prairies ombragées, mais celle-ci est endommagée et donc temporairement inaccessible. Des travaux sont prévus dans les mois à venir.

Les activités manuelles ou autres jeux sont proposés en fonction d'une thématique. Celle-ci est définie par l'équipe d'animation qui a 5 jours de préparation avant l'été. Ces cinq jours permettent à l'équipe de se rencontrer, d'identifier les compétences de chacun-e et définir un programme d'activité qui leur correspond.

Des groupes d'animateur-ices sont établis par groupe de tranche d'âge (un groupe de 3-5 ans : les Ruisseaux ; et un groupe de 6-11 ans : les Rivières). Un roulement se fait chaque semaine ce qui permet aux enfants de rencontrer tous les animateurs-ices et de participer aux activités correspondant à leurs tranches d'âges.

Pendant les journées, les animateur-ices (qui ne dirigent pas l'activité) participent avec les enfants. De ce fait, la présence d'un-e animateur-ice lors des jeux avec les enfants instaure une relation différente de celle basée sur la hiérarchie.

L'équipe d'animation assurera la sécurité physique et affective de l'enfant par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect et sa vigilance.

3.2.2 La journée envie d'enfants

Cette journée est définie le mercredi et se déroule en trois étapes :

- Les enfants de chaque groupe sont réunis avec leurs animateurs-ices
- Les enfants proposent des activités de leurs choix
- Consensus : l'animateur-ice écoute, aide les enfants à s'exprimer sur leurs envies sans jugement et prend des notes afin d'organiser les propositions des enfants. L'animateur-ice n'influence pas l'enfant et doit organiser le matériel pédagogique et les moyens humains nécessaires afin que les groupes commencent leurs activités dans les meilleurs délais.

Ces moments d'échanges sont animés de façon différente chaque mercredi selon les propositions de l'équipe.

3.2.3 Le conseil du vendredi

Tous les vendredis, un conseil sera mis en place avec les enfants et les animateur-ices. Ce conseil durera 30 minutes pendant le temps calme du vendredi de 13h30 à 14h. Seuls les enfants de 6 à 11 ans y participeront.

C'est un moment où les enfants pourront discuter des événements qui se sont passés dans la semaine, des problèmes rencontrés entre eux ou avec l'équipe et où des propositions seront faites afin d'améliorer la vie en collectif.

Le déroulement :

Au début de la séance une personne sera désignée pour gérer le temps, une autre pour être secrétaire et une dernière pour présider/ répartir la parole.

Sur un paperboard, trois temps seront notés :

- **QUESTIONS / INFORMATIONS**
- **PROBLEMES / PROPOSITIONS**
- **FELICITATIONS**

Au début de chaque temps, les enfants et les animateur-ices lèveront la main si des choses sont à exprimer et leur prénom sera noté afin de définir le tour de parole. Une fois que tous



les prénoms sont notés, les personnes peuvent commencer à parler dans l'ordre où les prénoms ont été notés. On réitère cette méthode dans chacun des temps précités.

3.3 La journée type et la vie quotidienne

3.3.1 La répartition des temps de la journée

L'organisation de la vie quotidienne sera établie antérieurement au début de l'accueil par l'équipe pédagogique. Concrètement sur le terrain :

- **L'accueil le matin et le soir** : un-e animateur-ice reste à la porte et accompagne les enfants avec leurs affaires, récolte et transmet les informations aux familles. Ce sont des temps « libres » animés et supervisés par l'équipe.
- **La sieste** : la sieste se déroule après le déjeuner et est introduite par des activités calmes (contes, musiques douces...) Le réveil se fait de façon échelonnée et les enfants accéderont à des petits jeux calmes en se levant (jeux de constructions, puzzles, coloriages...) avant de commencer les activités, cependant le rythme des enfants primera sur tout le reste
- **Les temps calmes** : pour les Rivières, des activités calmes sont proposées (lectures, dessins, origamis, jeux de société...)
- **La gestion des affaires** : un espace spécifique sur les porte manteaux est prévu à cet effet. Il est demandé aux parents d'étiqueter les vêtements de leurs enfants.
- **L'hygiène corporelle** : les enfants seront accompagnés par les animateur-ices pour les gestes d'hygiène de la vie quotidienne.
- **La santé et les soins** : chaque animateur-ice possède une trousse à pharmacie avec son nom dessus et est autonome dans la gestion du matériel dedans. Un stock est à disposition dans les bureaux. En cas de petites blessures, les animateur-ices font le nécessaire et notent les soins prodigués dans le carnet de suivi. Les parents et les professionnels de santé seront avertis lorsque la situation dépasse notre champ de compétences
- **Les déjeuners** : les enfants apportent leur déjeuner dans des sacs isothermes déposés au frigo dans l'entrée le matin. Cet été, un repas froid est demandé tous les jours afin de permettre des pique-niques à l'extérieur de nos locaux. Les régimes alimentaires, culturels ou prescrits seront respectés et devront être renseignés sur la fiche sanitaire de liaison.
Le temps du repas est pensé comme un temps pédagogique (vérifier que l'enfant se nourrisse convenablement, réguler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme, faire respecter les règles d'hygiène, rendre la pause aussi agréable que possible afin de permettre à l'enfant de se détendre), pour se faire, chaque animateur-ice avec un groupe d'enfant différent.
- **Le goûter** : il est fourni par le foyer rural, il sera identique pour tous·tes dans un souci d'équité. Les régimes spécifiques seront respectés.
- **Le jeu libre** : des temps sont dédiés au jeu libre afin de laisser le temps aux enfants de développer leur imaginaire et d'expérimenter par eux-mêmes. L'équipe se positionne en tant que « personne ressource » afin de favoriser le « processus de construction » de l'enfant.



3.3.2 Les horaires de la journée type

PLAGES HORAIRES	RUISSEAUX	RIVIERES
7h50	Ouverture des portes et accueil du matin	
9h30	Début des activités dans les groupes respectifs	
11h45	Installation du matériel pour le repas	
12h	REPAS	
13h	Histoires pour la sieste	Début du temps calme
14h	Réveil échelonné et activités calmes	Activités de l'après-midi
15h55	GOÛTER	
16h30	Accueil du soir et temps libre	
18h		
Détail de la journée type en annexe		

3.3 Les modalités de fonctionnement

3.3.1 La communication externe

- *Avec les autorités administratives de l'Etat* : Toutes les déclarations obligatoires liées à un accueil collectif de mineurs avec ou sans hébergement seront faites auprès des services compétents. Chaque année, ces déclarations sont faites sur le site TAM (Téléprocédure Accueil de Mineurs)
- *Auprès des autorités administratives territoriales* : La communication n'est pas obligatoire, nous disposons cependant d'un site internet et d'une page Facebook que les institutions peuvent consulter
- *Avec les familles* : les parents pourront se procurer le programme des activités (distribution durant l'accueil, mise à disposition dans les locaux du Foyer Rural, site internet, page Facebook, mail...) L'équipe d'animation veillera à répondre aux questions des parents et à les informer du quotidien des enfants

L'accent est porté sur la communication avec les parents afin de les investir au maximum dans les activités de l'accueil de loisirs.



3.3.2 La communication interne

Au sein de l'équipe pédagogique : une réunion hebdomadaire est prévue pour faire le bilan des séances précédentes et ainsi optimiser la manière de travailler pour les séances suivantes. Durant l'été, des outils d'évaluation seront proposés afin de faciliter les échanges entre équipe permanente et équipe saisonnière : **des réunions de régulation se feront une fois par semaine à partir de 18h.**

Les intervenants-es : l'organisation se fait en amont des animations par téléphone/mail ou en vis-à-vis avec le-a directeur-ice, l'équipe d'animation et l'intervenant-e. La personne qui intervient se présente sur le lieu d'activité quelques temps avant l'animation afin de régler les derniers détails.

Avec les enfants : l'équipe d'animation informera les enfants du déroulement des activités. Selon le programme, les animations seront introduites avec un imaginaire, des personnages avec des enjeux divers et variés.



Annexe 1

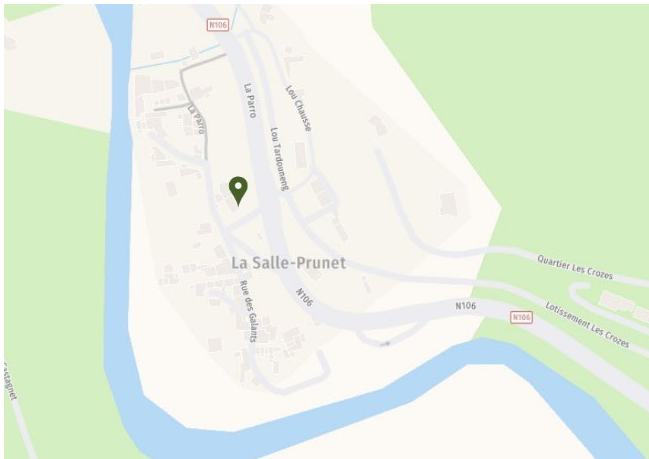


Photo de la grande salle 1



Photo du coin Cuisine 1

Où se trouve la salle de fête de la Salle Prunet ?



 Situation de la Salle des fêtes 1



Extérieur de la Salle de Fêtes 1